



Procès-verbal
ASSEMBLEE GENERALE
LIGUE DE L'ILE-DE-FRANCE D'ATHLETISME
Samedi 29 mai 2021
Lieusaint (77)

Clubs présents ou représentés

75 – CHAMPIONNET SPORTS, PARIS UNIVERSITE CLUB, RACING CF, SA MONTRouGE PARIS 12, STADE FRANCAIS, US METRO TRANSPORTS, AS BOURSE, UA SOCIETE GENERALE, CLUB DEFENSE BALARD ARCUEIL, APSAP PARIS, PARIS SPORT CLUB, SPORT LOISIR CULTURE FFA, AS DU GAN, LES MOUSTIQUES, GROUPEMENT DES INTERNATIONAUX FRANCAIS D'ATHLETISME, CS TERNES PARIS OUEST, Xve ATHLETIC CLUB, FREE RUNNERS LE CLUB, RACING MULTI ATHLON, FRONT RUNNERS DE PARIS.

77 – NOISIEL LOGNES ATHLETISME, CA COMBS LA VILLE, CS MONTEREAU, CS PROVINS, SC BRIE-COMTE-ROBERT, US CHAMPAGNE SUR SEINE, US MELUN, US TORCY ATHLETISME, VAUX LE PENIL ATHLETISME, UMS PONTAULT COMBAULT, COR DAMMARTIN, PONTAULT AAC, AVENIR SAMOREAU, FS ESBLY COUPVRAY ATHLETISME, AS FONTENAY TRESIGNY ATHLETISME, LE MEE SP. ATHLETISME, ES SAINT PATHUS-OISSERY, MARNE ET GONDOIRE ATHLETISME, VS OZOIR, BUSSY SAINT GEORGES ATHLETISME, PAYS DE FONTAINEBLEAU ATHLE, MARNE LA VALLEE ATHLETISME, SENART COMBS BRIE ATHLETISME, AS DES FOULEES MELUNAISES, AS ROCHETTE DAMMARIE, US ROISSY EN BRIE, US OLYMPIQUE DE CHELLES, UNION ATHLETIQUE DE MONTEREAU, COULOMMIERS BRIE ATHLETISME, JOGGING MELUN VAL DE SEINE, PAYS DE FONTAINEBLEAU ATHLE SUD 77, AC CHAMPS SUR MARNE, BUSSY RUNNING, USGP ATHLETISME FOULEE PAROISSIENNE, TRI-AVENTURE PAYS DE FONTAINEBLEAU, SAVIGNY SENART ATHLETISME, AZIMUT SPORT COMPETITION, PAYS DE NEMOURS RUNNING TRAIL, SAMOIS ATHLETISME, LE CHATELET EN BRIE ATHLETISME, ASSOCIATION CHELLES CHAMPS ATHLETISME 77, TOUT AVON COURT TOUT AVON MARCHE, RUNNING D'OZ, TRAIL ENDURANCE AVENTURES MULTISPORTS 77, AVON ATHLETISME CLUB.

78 – LE CHESNAY 78, CA MANTES LA VILLE, PLM CONFLANS, SO HOUILLES, VERNEUIL AC, UA VERSAILLES, AC VELIZY VILLACOUBLAY, AC MONTESSON, LA JEUNESSE DE CROISSY, O BAILLY-NOISY LE ROI, ATHLE 78, LES MUREAUX VAL DE SEINE, US VESINET, UA MAISONS LAFITTE, FLEP CARRIERES SOUS POISSY, ALJ LIMAY, ATHLE PROMOTION 78, EA ST QUENTIN EN YVELINES, VERNOUILLET ATHLE, ASB YVELINES, AS MANTES, LES FURETS D'EIFPAGE, RUNNING ET MARATHON BOIS D'ARCY, AS MINORANGE DE BOUYGUES, MEULAN VEXIN SEINE ATHLETISME, VO2 RIVES DE SEINE, CLUB SPORTIF DE MAISONS LAFITTE, GUERVILLE TRAIL RUNNING, ASSOCIATION SPORTIVE MULTIACTIVITES, GRAND PARIS SEINE & OISE ATHLETISME.

91 – AS CORBEIL ESSONNES, CA ORSAY, CS BRETIGNY SUR ORGE, ES MONTGERON, ATHLE 91, YERRES AC, ELAN 91, BONDOUFLE AC, LISSES AC, OUEST ESSONNE ATHLETISME, ATHLETIC BRUNOY CLUB, ETAMPES A, AC ETRECHY, CO DU SUD ESSONNE, ESSONNE ATHLETIC, ST MICHEL SPORTS, LA POSTILLONNE DE LOGJUMEAU, OC GIF SUR YVETTE, US MAROLLES, CO DES ULIS, US PALAISEAU, USO ATHIS MONS, SCA 2000 EVRY, UNION FAMILIALE DE QUINCY, LES FOULEES BREUILLETOISES, VIRY CHATILLON ATHLE 91, SAVIGNY ATHLETISME 91, ATHLETIC CLUB DRAVEIL, TEAM GUIDETTI NORDIC HORIZON, PERCHE CLUB DE L'HUREPOIX, ORSAY GIF ATHLE, ATHLETIC CLUB MEREVILLOIS.

92 – ANTONY ATHLETISME 92, COURBEVOIE ACL, CSM CLAMART, RUEIL AC, STADE DE VANVES, USM MALAKOFF, WHITE HARRIERS SURESNES, COM BAGNEUX, ES NANTERRE, A ; VILLENEUVE LA GARENNE, LEVALLOIS SC, AVIA CLUB ATHLETISME, AS FONTENAY, PLESSIS ROBINSON AC, CHAVILLE ATHLETISME, ATHLE 92, MBDA SPORT ATHLETISME, NANTERRE AC, ATHLETIC CLUB DE COLOMBES, SURESNES PASSION ATHLE MARATHON, ATHLETIC CLUBS 92.

93 – AS PIERREFITTE, CA MONTREUIL 93, CA SEVRAN, CSM EPINAY SUR SEINE, LIVRY GARGAN ATHLETISME, DYNAMIC AULNAY CLUB, NEUILLY PLAISANCE SPORTS, SAINT-DENIS US, SE PAVILLONS-SOUS-BOIS, SO ROSNY SOUS BOIS, AS BONDY, NEUILLY SUR MARNE ATHLETISME, TREMBLAY AC, GA NOISY LE GRAND, CA DE ROMAINVILLE, BLANC MESNIL SPORT AC, ATHLETIC CLUB, PIERREFITTE MULTIATHLON VILLETANEUSE, MARCHE MYTIQUE ORGANISATION, LA MEUTE RUNNING.

94 – AO CHARENTON, ASA MAISONS ALFORT, ES SUCY EN BRIE, CSA KREMLIN BICETRE, US CRETEIL, US IVRY, VINCENNES ATHLETIC, UAI NOGENT SUR MARNE, AC PARIS JOINVILLE, VIE AU GRAND AIR DE ST MAUR, ASFI VILLEJUIF, THAIS AC, ASPHALTE 94, CSM BONNEUIL SUR MARNE, CA L'HAY LES ROSES, ENTENTE SPORTIVE CAUDACIENNE, A AMICALE SPORTIVE DE FRESNES, SCA DE BRY SUR MARNE, US ALFORTVILLE ATHLETISME, CLUB ATHLE PLESSIS 94, AC CHOISY LE ROI, CLUB DES 20 KILOMETRES DE PARIS.

95 – ACS CORMEILLES EN PARISIS, AS ST OUEN L'AUMONE, EA CERGY PONTOISE, UNION NORD EST 95, AC NORD VAL D'OISE, US MERY AC, SAINT BRICE ATHLETISME, ENTENTE FRANCONVILLE CESAME VAL D'OISE, ACSAM, CSME, L'ISLE ADAM AC, ESME US DEUIL, CA ERMONTOIS, CAG ARNOUVILLE GONESSE VILIER BEL, FRANCONVILLE ATHLE VAL D'OISE, AC ST GRATIEN, AUVERS ATHLETISME, CC TAVERNY ATHLETISME, DOMONT ATHLETISME, VAUREAL ATHLE, LIB'AIR TRAIL, PERSAN ATHLETIC CLUB, TEAM ATHLETIC GOUSS, ARGENTEUIL ATHLETISME, CLUB MUNICIPAL D'ORVILLE DE LOUVRES.

SOMMAIRE

1. APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 NOVEMBRE 2021	4
2. INTERVENTION DE MICHEL BISSON, MAIRE DE LIEUSAIN ET PRESIDENT DE L'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD	4
3. ALLOCUTION DU PRESIDENT	4
4. SIGNATURE DU PARTENARIAT AVEC ATHLERUNNING 94	8
5. RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE GENERALE	8
INTERVENTION SPORTIVE BILAN 2020 ET PRESENTATION 2021 DES ACTIONS SPORTIVES	14
6. PRESENTATION DES COMPTES 2020 CHANTAL SECHEZ ET JACQUELINE BRIGNAT	22
7. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES BERNARD AMATE	54
VOTE POUR L'APPROBATION DES COMPTES 2020	56
VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2020	56
8. PRESENTATION DU BUDGET DEFINITIF 2020 PAR LA TRESORIERE GENERALE CHANTAL SECHEZ ET PAR LA TRESORIERE ADJOINTE JACQUELINE BRIGNAT	56
VOTE POUR L'APPROBATION DES COTISATIONS ANNUELLES DES CLUBS AFFILIES	62
VOTE POUR L'APPROBATION DU BUDGET 2022	62
9. INTERVENTION D'ARNAUD FLANQUART REPRESENTANT DE LA FFA	62
10. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE	63
REMISE DES RECOMPENSES	63

Nombre de clubs présents et nombre de voix

Daniel Bougis, Président de la commission Régionale des Statuts et règlements, lit le rapport de la commission de vérification des pouvoirs.

Nombre de Clubs convoqués : 356

Voix : 49 649

Quorum : 24 825 voix

A 14h15 la situation est la suivante :

186 Clubs sont présents ou représentés, totalisant 32 703 voix. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut réglementairement se tenir.

1. APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 NOVEMBRE 2021

Aucune remarque.

Vote

POUR : 96,71% (32 144 voix)

CONTRE : 1,72% (573 voix)

ABSTENTION : 1,56% (519 voix)

Le PV est donc adopté.

2. INTERVENTION DE MICHEL BISSON, MAIRE DE LIEUSAIN ET PRESIDENT DE L'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

Michel BISSON souhaite la bienvenue à l'ensemble des présidents de clubs franciliens. Il dit toute sa passion pour le sport et se félicite que l'Assemblée Générale de la ligue puisse se faire dans un lieu de culture. Sport et culture, qui sont trop souvent opposés alors que de nombreuses passerelles existent entre ces deux piliers du bien-vivre ensemble.

3. ALLOCUTION DU PRESIDENT

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud,

Monsieur le Vice-Président de la Fédération Française d'Athlétisme,

Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs,

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs.

L'année 2020 a vu deux assemblées générales en 3 mois, septembre pour celle qui se tient d'habitude en avril puis novembre pour l'assemblée générale électorale qui, pandémie oblige, s'est déroulée en visioconférence pour les mêmes raisons sanitaires.

Ces élections des membres du comité directeur de la LIFA qui ont pris au fur et à mesure de son déroulement, dans les jours qui ont précédé, un tour brutal et que je qualifierai de malsain. Les mensonges, les tromperies, les attaques personnelles sont des phases dont nous n'avons pas l'habitude de connaître ni l'habitude de gérer. Même au plus fort de la préparation de l'AG électorale de novembre 2004, qui pourtant était d'une autre gravité (je rappelle que la LIFA avait fait le titre et l'ouverture des actualités régionales pour son énorme passif financier), et bien jamais la campagne

ne s'était déroulée comme celle que nous avons vécu il y a quelques mois. Mais la raison, le bon sens et surtout la reconnaissance du travail accompli durant ces nombreuses années ont fait que la LIFA est restée solide sur ses bases et surtout que l'équipe élue s'est immédiatement sentie investie d'une grande confiance et d'une grande responsabilité. Il en a été de même pour nos salariés qui se sont sentis bien entourés par une équipe dirigeante qui leur donne une confiance et une responsabilité totale dans leurs différentes missions.

Aujourd'hui tout est en place pour faire tourner la plus grande ligue d'Athlétisme de France. Tout est en place à la sortie de l'épreuve sanitaire que nous vivons encore.

Je me dois de remercier celles et ceux qui contribuent depuis de longs mois à maintenir un état d'esprit sportif et tout d'abord les sept salariés dont je suis très fier de dire que nous les avons laissés au travail tout au long de cette période, car du travail il y en avait.

Eric, notre directeur pour le suivi des subventions, et surtout votre principal contact administratif.

Isabelle, notre comptable car les chiffres ne s'arrêtent jamais.

Sarah, notre communicante qui a géré le très gros chantier du nouveau site internet de la ligue.

Lahcen et Romain pour le domaine sportif en ce qui concerne la grosse difficulté des reports de stages et la formation des entraîneurs.

Hatem pour préparer les calendriers, les futures compétitions et assurer le suivi des lieux de compétition.

Jean-Sébastien plus orienté vers le hors-stade, le suivi des partenariats ainsi que la préparation de notre nouveau département chronométrie/classement qui sera à votre disposition dans quelques semaines.

Concernant les élus, un quatuor de dames très efficaces s'est formé avec Colette et Irène pour le secrétariat général, Chantal et Jacqueline pour la trésorerie.

Je ne peux nommer la totalité des élus mais chacun est à sa place au travers de missions et dans les commissions. Ces commissions qui ont vu arriver à leur présidence des nouvelles personnes avec une grande motivation et de nombreuses nouvelles idées.

L'équipe de Sébastien LEBRUN à la CSO, celle de Pascal CHEDEVILLE de la COT, Pascal LEGRAND pour les jeunes où nous avons ajouté les U12, Pierre MONTHEILLET pour s'occuper de plus de 13000 Masters, l'Athlé forme/santé avec Serge OLIVARES. Je souhaite nommer ces commissions et leurs responsables. Et afin de responsabiliser encore plus leur travail essentiel, dès la prochaine réunion du comité directeur, chaque responsable de commission présentera son équipe et surtout les axes de travail et de développement pour l'olympiade. Pour moi les commissions doivent être un lien vital entre vous les clubs et la direction de la ligue. Et c'est avec elles et vous que les sources de développement et d'innovation doivent arriver.

Je n'oublie pas nos cadres techniques, Olivier, Vincent et Guillaume qui dans un contexte professionnel très tendu continuent leurs missions pour le développement de vos entraîneurs et vos athlètes. C'est une source de motivation continue pour nous les élus de travailler avec de tels garçons et je me dois en toute circonstance de leur faciliter le travail. Ils savent qu'ils ont l'écoute totale de l'instance dirigeante de la LIFA. Je joindrai à eux l'équipe technique régionale l'ETR, sous la direction de Lahcen. Cette ETR est composée des meilleurs entraîneurs de vos clubs et constitue ce qui peut y avoir de mieux pour vos athlètes notamment durant les stages, les regroupements et les colloques.

Quant à la représentation de la LIFA au sein de la fédération, elle n'a jamais été aussi nombreuse. Jugez-en plutôt :

Bureau Fédéral : 5/15 de la LIFA avec un Trésorier Général-Adjoint, 3 Vice-Président(e)s et un membre.

Comité Directeur : 9/37 de la LIFA.

Commissions fédérales : dans les 28 commissions ou groupes de travail il y a 7 présidences de la LIFA et 73 franciliens. Les présidents sont :

Frédéric DAILLE pour les Officiels, Florence COLLE pour le Médical, Philippe PELLOIS pour le Running, Patricia ZUGER pour les Masters, Mickael CONJUNGO pour les Athlètes, Frédérique QUENTIN pour l'Athlétisme Féminin, Michel SAMPER pour le Comité Ethique et Déontologie enfin Michel MARLE pour le Comité Prévention Dopage. Je n'oublie pas Christine VIRLOUVET chargée du pôle formation au travers de l'OFA. Jamais la ligue de l'Île de France d'Athlétisme n'a été aussi fortement représentée.

Alors maintenant notre vision ATHLETISME ILE DE FRANCE 2024.

1/ Tout d'abord faire repartir les compétitions. Ce but est atteint pour cette saison avec 34 meetings et un total de 50 sessions. Comme l'an passé, nous gardons une aide financière non négligeable pour les organisateurs et les juges.

Dans la foulée nous devons réussir un pari qui n'a encore jamais été réalisé, organiser deux épreuves nationales en deux semaines sur un même stade. Il s'agit des France cadets/juniors les 9,10,11 juillet et le premier OPEN de France d'Athlétisme les 17 et 18 juillet avec au milieu, le 14 juillet le meeting LIFA et tout cela sur le stade Robert Bobin de Bondoufle. Comme je le dis souvent, tout ce que la LIFA peut organiser comme championnats de France est une source d'économies importantes pour vous les clubs, notamment en frais de déplacement et d'hébergement. Sans oublier que 2022 verra l'organisation des championnats de France de cross sur l'Île de Loisirs des Mureaux Val de Seine. Si l'on reste sur le cross, les comités départementaux doivent organiser un championnat de cross au plus tard le 17 octobre afin que nous puissions faire un Île de France le 31 octobre (donc pas de régionaux Est et Ouest). Il y a de forte chance de faire ce LIFA également aux Mureaux. Le France de cross 2021 reste à Montauban les 11 et 12 novembre.

2/ Toujours dans le domaine sportif et découverte, coorganiser avec vos comités des temps sportifs et ludiques pour les petites catégories (E-A, PO). Ces temps sportifs pourront s'organiser en fonction des zones géographiques et pas forcément des zones CDA. La CRJ va avoir dans son cartable les E-A/PO et devrait nous sortir de belles animations d'ici peu.

3/ Toujours pour les jeunes nous devons renforcer nos synergies avec le monde scolaire et surtout créer des passerelles beaucoup plus efficaces entre les établissements scolaires et les clubs. Nous avons constaté qu'il peut être possible qu'un club local ne sache pas que le collège de sa ville possède une section sportive athlétisme.

4/ Lancer un vaste plan d'Athlé/Forme/Santé ; notre commission AFS a déjà dans ses dossiers de belles perspectives avec des hôpitaux (Pitié-Salpêtrière, Foch Suresnes, Hôtel-Dieu). D'autres vont suivre et notre commissions AFS sera à votre service pour toutes les manifestations sport et santé que vous voudriez organiser.

5/ Proposer aux organisateurs de courses notre propre prestation de chronométrage et classement grâce à la structure que nous avons acquise l'an passé suite à la liquidation judiciaire de la société TOPCHRONO. Cette structure fait partie intégrante de l'association LIFA. Nous la réserverons à nos propres membres c'est-à-dire les clubs organisateurs. Cela nous permettra des tarifs de type associatif donc nettement plus bas que les structures privées existantes.

6/ Pérenniser le championnat d'Île de France de Trail et certainement remettre en action des championnats d'Île de France de route avec dans un premier temps 10 km et semi-marathon.

7/ Suite aux meetings flash que nous avons mis en place l'an passé et cette année, il nous faut repenser nos compétitions sur piste dans leur volume et dans le temps de durée de compétition.

8/ Reprendre contact avec le monde de l'entreprise, nos clubs et licenciés entreprises étant en baisse constante. Nos championnats « Entreprise » ont pratiquement disparu. Je ne pense pas que nous en soyons directement responsables mais il nous faut redonner un nouvel élan vers ces structures tant au niveau compétitif que sport-santé.

9/ Développer un pôle de partenaires privés qui doivent apporter bien sûr quelques espèces sonnantes et trébuchantes mais surtout un service à la ligue, ses clubs et les licenciés. Dans quelques minutes nous allons signer un de ces nouveaux partenariats avec l'entreprise « ATHLE-RUNNING 94 » de Jean-Baptiste SUREAU qui apportera à tous des services importants.

Toujours dans ce pôle partenariat, nous venons de signer avec MONDO, le 1^{er} fabricant mondial de piste. Nos amis italiens nous apportant une dotation financière non négligeable ainsi qu'un intéressement sur les pistes Mondo réalisées en Ile de France. Notre mission envers MONDO est de leur signaler les pistes usagées, hors-service ou construction possible et il se chargeront du reste.

Enfin je terminerai par un 10^{ème} et dernier point, celui de l'organisation des Assises Franciliennes de l'Athlétisme. En effet il est temps de se retrouver afin d'échanger sur nos visions et idées de l'athlétisme et construire l'ATHLE francilien de demain. Pour toutes celles et ceux qui le souhaiteront, cela se fera avec des sujets et des débats, des ateliers, des retours, des propositions. En un mot, il faut prendre le temps de partager en sortant du cadre statutaire de l'assemblée générale. Nous sommes sur l'étude de la meilleure date possible même si nous savons que les week-ends sont déjà très chargés. Ce moment sera un évènement majeur de notre développement à tous, clubs, comités, ligues et j'irai jusqu'à fédération car la LIFA doit être une source de vitalité innovante pour l'athlétisme national.

Je me dois de saluer un partenaire financier important, la Région Ile de France. Cette structure territoriale et ses élus sont très à l'écoute du monde sportif en général car ils savent ce que l'on peut apporter en matière d'éducation et de développement positif chez les jeunes. Entre le contrat ligue, le contrat fédération et diverses aides c'est plus de 500 000 €uros que la Région met chaque année sur l'athlétisme toutes structures confondues. Et je ne compte pas les dotations en construction. Nous devons et vous devez vous rapprocher des jeunes collectivités territoriales que sont les communautés d'agglomérations et communautés de communes. Nombreuses sont ses structures qui ont la compétence sport et construisent de nouveaux équipements. Nous sommes aujourd'hui accueillis par Grand Paris Sud, qui travaille en ce moment sur l'élaboration du Cluster Grand Paris Sport entre l'Essonne et la Seine et Marne. Le président Michel BISSON est un homme convaincu du développement des populations par le sport. Président, il faut étudier la construction d'un stade d'athlétisme couvert. Il n'y en a que trois en France (Clermont-Ferrand, Miramas, Liévin). Je dis bien stade couvert et pas salle couverte. L'Ile de France attend depuis plusieurs années ce stade qui ferait briller le premier des sports olympiques et ceux et celles qui d'abord le construiront et ceux et celles qui l'utiliseront. Monsieur le président, ce stade couvert de plusieurs milliers de places pour de grands championnats nationaux et internationaux, ce stade utilisé chaque jour de l'année par les scolaires, les universités, les clubs, les sportifs d'entreprises, il aurait sa place dans le périmètre de Grand Paris Sud. Le Président FOURNIER en était convaincu, nous avons visité ensemble Clermont-Ferrand mais l'histoire n'a pas pris le bon virage ; alors aujourd'hui monsieur le Président si nous pouvions envisager de prendre le bon virage ? Je termine cette phrase simplement avec un ? Mais d'ores et déjà merci pour votre action dans le sport car vous avez compris depuis très longtemps, dans votre ville, votre département et maintenant à la Communauté d'Agglomération l'importance de l'activité sportive qu'elle soit basique ou de haut-niveau.

Je terminerai Mesdames et Messieurs les présidents de clubs en vous disant ma grande fierté d'avoir proposé aux membres du comité directeur une action sans précédent de vous restituer sur vos comptes clubs une somme de 7 €uros/licence, pour un montant de 300 000 €. La somme est prise sur les fonds propres de la ligue et correspond aux actions non réalisées à cause de la pandémie.

Le CD a entériné la proposition à l'unanimité. Je pense que vous ferez de même après les présentations financières de tout à l'heure.

« Je suis fier d'être votre président depuis de nombreuses années, certain diront peut-être trop nombreuses, mais j'ai été élu jeune. Je suis fier de l'équipe qui m'entoure, élus et salariés. Je suis fier de côtoyer des décideurs élus comme aujourd'hui. Je suis fier d'aller vers 2024 avec vous. Pour tout cela simplement : MERCI. »

Elles et ils nous ont quittés :

- Jacqueline COLLIGNON
- Jacky DESPREZ
- Jean-Claude LUCKX
- Philippe ESPINASSE
- Ouahib HERMANI
- Maurice DUPIN
- Jean-Pierre MAULAT
- Michel LUCKX
- André LUDER
- Raymond PETIN
- Elisabeth COURJAL
- Reinhard JANIK
- Xavier ABADIE

4. SIGNATRUE DU PARTENARIAT AVEC ATHLERUNNING 94

Signature du partenariat entre Jean-Baptiste Sureau et Jean-Jacques Godard
Ce partenariat inclue la présence de Athlé running sur les compétitions LIFA

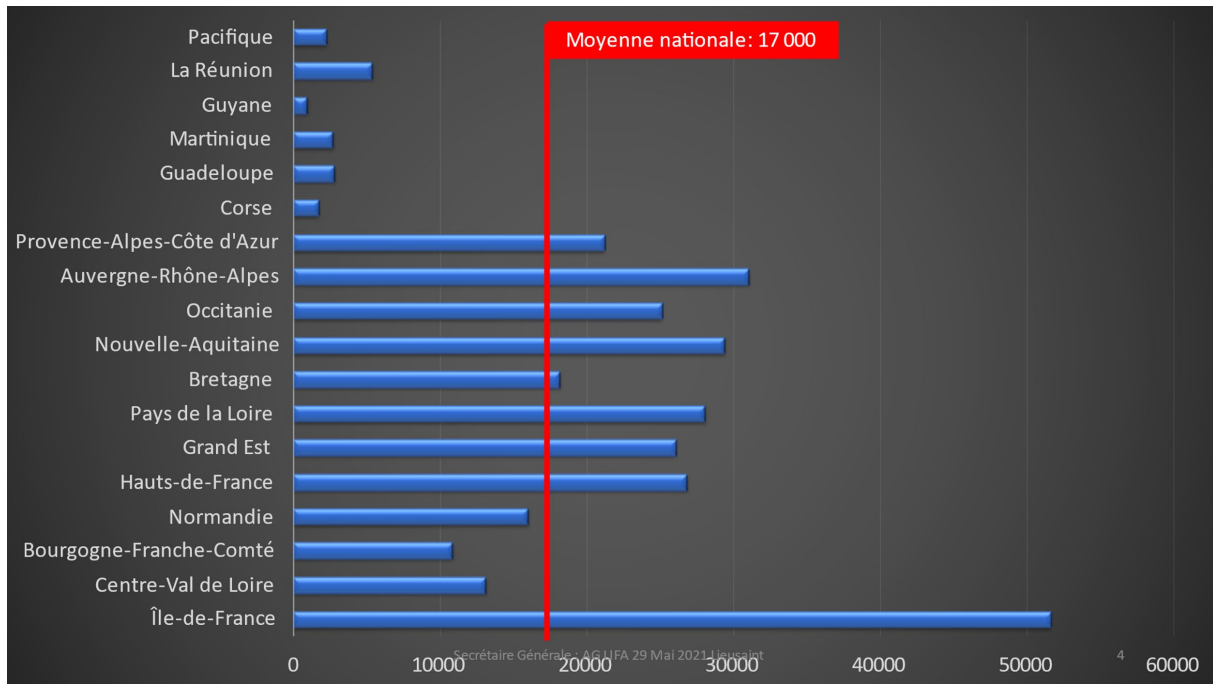
5. RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE GENERALE

La pandémie nous a fait perdre 7 600 licences
soit en moyenne 15 % de moins qu'en 2020

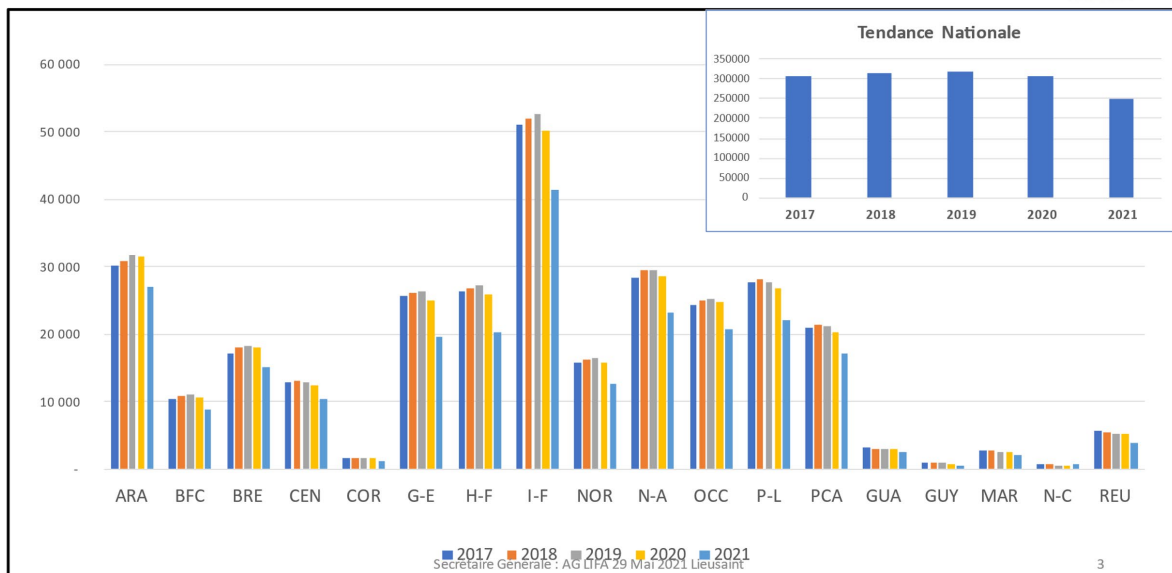
Données au 24 05 2021					
	Date de référence en 2020	Date de fin de saison	A ce jour	Ecart (Nbre)	Evolution sur 1 an (%)
LIFA	50114	50207	42496	-7618	-15,20%
FFA	305398	305914	256685	-48713	-15,95%
CDA75	5008	5014	3574	-1434	-28,63%
CDA77	7140	7146	6027	-1113	-15,59%
CDA78	8224	8240	7202	-1022	-12,43%
CDA91	7055	7070	6089	-966	-13,69%
CDA92	7163	7164	6053	-1110	-15,50%
CDA93	3760	3764	2989	-771	-20,51%
CDA94	6392	6434	5716	-676	-10,58%
CDA95	5372	5375	4846	-526	-9,79%

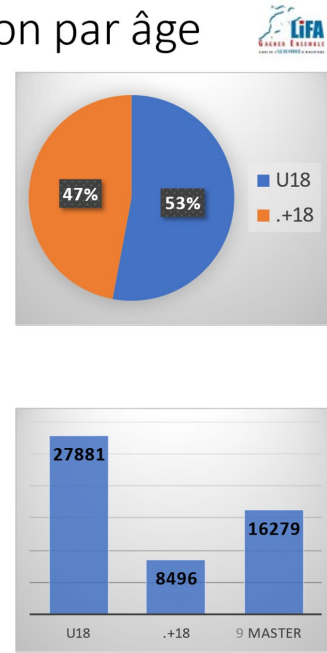
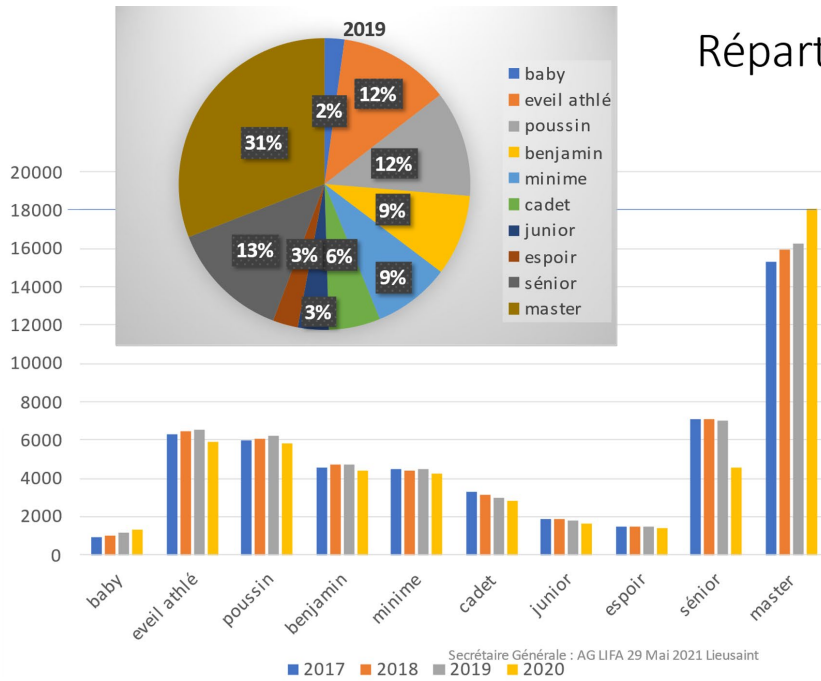
Secrétaire Générale : AG LIFA 29 Mai 2021 Lieusaint

2

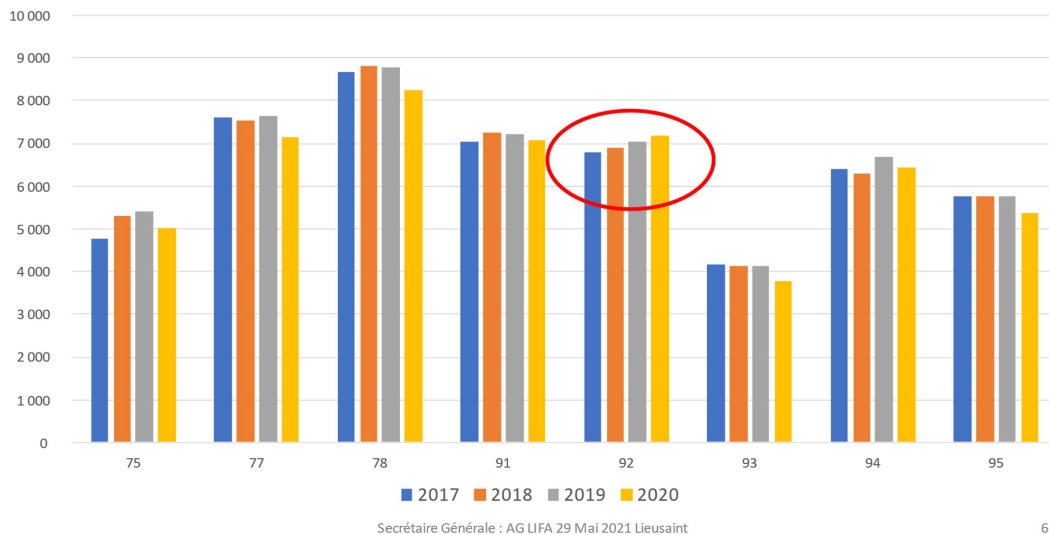


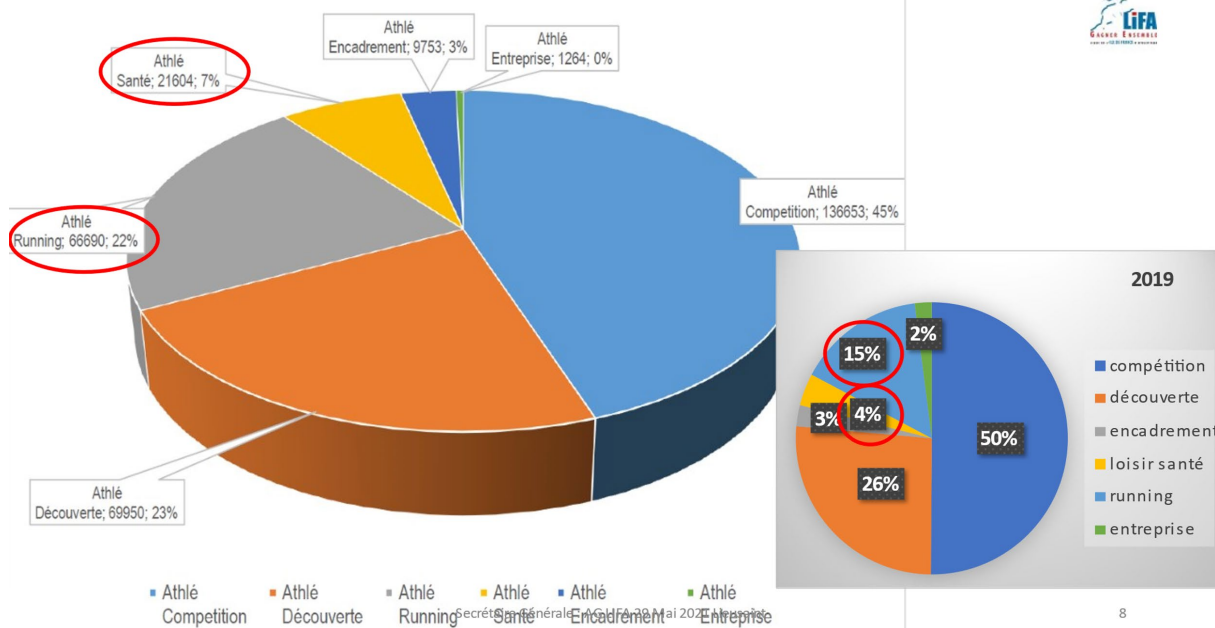
Les licences





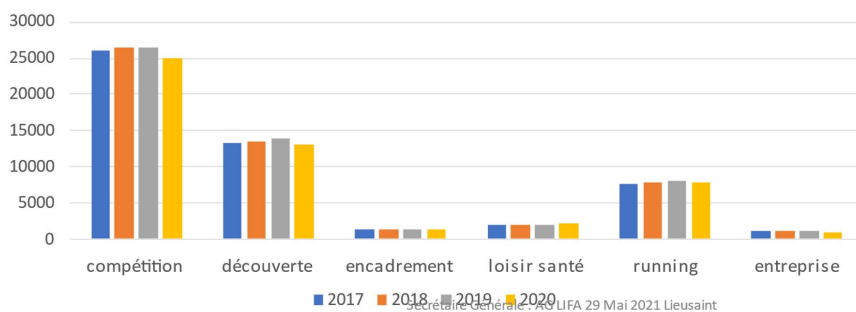
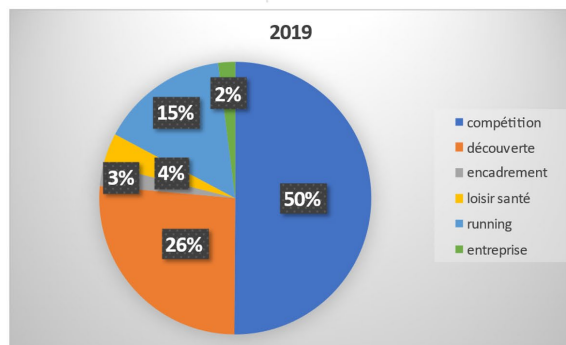
Evolutions des licences par département





Evolution par type de licence

	2017	2018	2019	2020
compétition	26095	26389	26386	24909
découverte	13221	13466	13853	13085
encadrement	1345	1321	1324	1285
loisir santé	1897	1963	2012	2067
running	7586	7783	8018	7857
entreprise	1068	1082	1063	1004



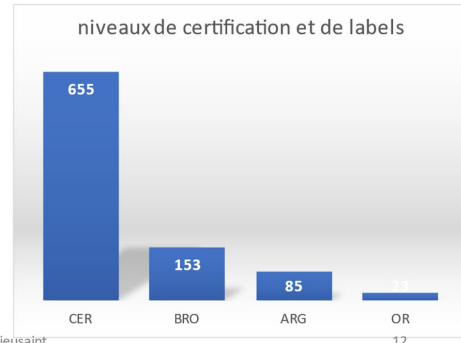
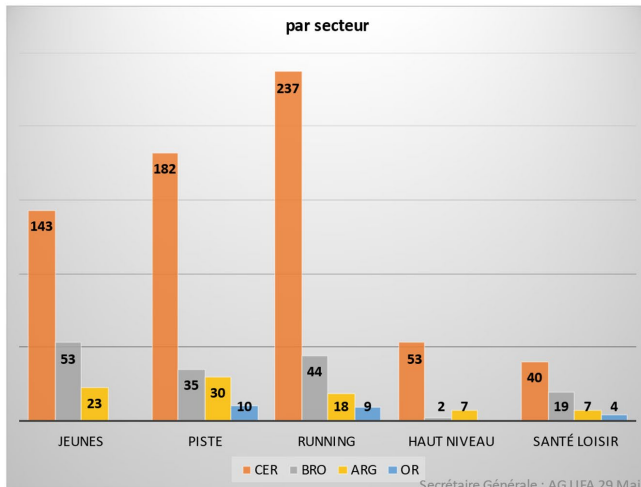
les labels

Seuls les clubs labellisés peuvent obtenir une subvention



348 clubs labellisés ou certifiés

Rappel: 365 clubs



Secrétaire Générale : AG LIFA 29 Mai 2021 Lieusaint

12

Les salariés de la LIFA à votre service



- Directeur : Eric Berenyi
- Comptabilité et gestion : Isabelle Bouaziz
- Direction technique : Lahcen Sahli , avec
 - Romain Sermet
- Communication et projet de développement: Sarah Nicolé
- Compétitions : Hatem Ben Ayed
- Running, formation officiels, partenariat : Jean -Sébastien Betrancourt



Secrétaire Générale : AG LIFA 29 Mai 2021 Lieusaint

11

Les Commissions sont toutes en place

- Commission Sportive d'Organisation: CSO : Sébastien Lebrun
- Commission des officiels techniques : Pascal Chedeville
- Commission Marche: Nathalie Steinville
- Commission des jeunes: Pascal Legrand
- Commission des Masters: Pierre Montheillet
- Commissions des statuts et règlements : Daniel Bougis dDumesnil
- Commission du running : Claude Lacherest
- Commission Athlé Forme Santé : Serge Olivares
- Commission formation : Jean Jacques Godard
- Commission des classeurs : Joelle Bernard
- Groupe écologie et responsabilité : Emmanuelle Jaeger



Secrétaire Générale : AG LIFA 29 Mai 2021 Lieusaint

10

Subventions PSF-ANS : les Comités départementaux

COMITÉS DÉPARTEMENTAUX Ile de France			
	Demands 2021	Demands 2020	
	Montant Demandés	Montant Demandés	Accordé
75	19000	15500	9315
77	14200	13050	9004
78	14000	20000	11040
91	22600	16000	9660
92	17000	16000	9522
93	17000	9000	6210
94	8250	11100	7659
95	9000	13000	8970
	121 050 €	113 650 €	71 380 €

Secrétaire Générale : AG LIFA 29 Mai 2021 Lieusaint

14

Subventions PSF-ANS : les Clubs

CLUBS Ile de France						
Demandes 2021			Accordés 2020			
	Nbre de Clubs	Montant Demandés	Nbre de Clubs	Montant Demandés	Accordé	
75	5	36700	5	48000	17250	
77	9	52851	9	119350	23077	
78	5	28100	5	31750	19897	
91	6	74600	7	54520	32213	
92	7	42200	2	26000	14550	
93	5	49000	7	61500	26250	
94	6	35000	7	47160	24144	
95	6	68500	7	59600	33075	
	49	386 951 €	49	447 880 €	190 456 €	

77/Observ : Un club avait fait figurer de l'équipement sportif pour 65 000€

Secrétaire Générale : AG LIFA 29 Mai 2021 Lieusaint

13

INTERVENTION SPORTIVE BILAN 2020 ET PRESENTATION 2021 DES ACTIONS SPORTIVES

ETR restreinte LIFA 2020-2021



Vincent CLARICO - CTS
 Directeur de la Performance
 Coordonnateur des Haies hautes
vincent.clarico@athle.fr
 06 61 81 13 00



Guillaume GUILLOINEAU - CTS
 Directeur des Formations
 Co-coordonnateur Sprint long
 Co-coordonnateur Haies basses
guillaume.guilloineau@athle.fr
 07 81 54 90 92



Florence EZEH
 Coordonnatrice des Lancers
fezeh@hotmail.com
 06 74 92 06 97



Olivier MARCHAND - CTS
 Directeur du Pôle d'Eaubonne
 Coordonnateur du Sprint court
ctr.marchand.olivier@gmail.com
 06 20 96 43 90



Frédéric BEUZARD
 Coordonnateur des Sauts
beuzardfrederic@yahoo.fr
 06 03 56 56 40



Lahcen SALHI
 Directeur Sportif
 Directeur des projets sportifs
 Coordonnateur Demi-Fond
 Coordonnateur Running / Marche
lahcen.salhi@athle.fr
 07 77 80 13 86



Kristell SANQUER
 Interface avec le monde scolaire
krisanquer@gmail.com
 06 23 17 00 37



Laurent RAYNAL
 Coordonnateur des Épreuves combinées
lolo-prepa@gmail.com
 06 77 12 47 31

[ETR LIFA \(60 personnes\)](#)



Structures de haut niveau LIFA

Pôle d'entraînement



Directeur : Olivier MARCHAND

Spécialités

- Sprint / EC
- Haies
- Sauts
- Marteau
- Marche



Les centres régionaux d'entraînements

Centre de perche

Mis en place en 2010

Directeur : Sébastien HOMO

Lieu(x)

- Aulnay-sous-Bois

Centre de marche

Mis en place en 2011

Directeur : Denis LANGLOIS

Lieu(x)

- Issy-les-Moulineaux
- Éaubonne
- Paris
- Aulnay-sous-Bois

Centre de sauts
à venir en 2021/2022



PROJETS DE SALLES COUVERTES En Ile-de-France



PROJETS DE SALLES COUVERTES En Ile-de-France



Piste couverte avec virages relevés,
8 couloirs en ligne droite sauts, poids.

PROJETS DE SALLES COUVERTES

En Ile-de-France



• LES MUREAUX



LIFA Ligue de l'Ile-de-France d'Athlétisme
3 avril 2020 · 🌐

Message important pour les athlètes - Covid-...

COVID-19
Message aux athlètes

Sandrine Roux
Ophélie Vuillemin hyper intéressant ! 🍷 1

Jean-Marie Greaume
Très intéressant ! J'applique ses préconisations depuis le début avec que de l'endurance pour ne pas taper dans mon syst... Afficher plus

Thomas Doyen
Merci mon poto 🙌👍

Philippe Guerin
merci. Enfin un médecin qui ne culpabilise pas un coureur. Je le pense depuis le début, tu cours tout seul ou avec les r... Afficher plus 5

Jean Claude Raufaste
C'est clair comme de l'eau de roche et parfaitement juste et démontré ce que vous avancez.
Un oassionné de cross qui s'... Afficher plus 1

Commentaires · 27 · 🌐



Stages LIFA 2020

Stage haies hautes - 20 au 28 août - Martigues - V.CLARICO
Stage épreuves combinées - 28 au 31 octobre - INSEP - L.RAYNAL
Stage demi-fond, running, marche - 23 au 25 octobre - Eaubonne - L.SALHI

Vacances Pâques

Vacances Noël

Grandes vacances et Toussaint

1^{ER} CONFINEMENT
PAS DE STAGES

Stage Haut Niveau transversal 1 (sauts, épreuves combinées, demi-fond) - 19 au 23 décembre - Fontainebleau - L.SALHI/F.BEUZARD/L. RAYNAL
Stage Haut Niveau transversal 2 (sprint/haies, lancers) - 26 au 30 décembre - Fontainebleau - O.MARCHAND/G.GUILOINEAU/F.EZEH



Stages LIFA 2021

Stage Athlé 2028 - 23 au 27 Août - Eaubonne - L. SALHI
Stage épreuves combinées - 3 au 6 Novembre - INSEP - L.RAYNAL
Regroupements lancers - 25 au 29 Octobre - lieu à venir - F.EZEH
Regroupements sauts - 25 au 29 Octobre - lieu à venir - F.BEUZARD

Vacances Pâques

Vacances Noël

Grandes vacances et Toussaint

Regroupements épreuves combinées - 18 au 23 Avril - Vincennes - L. RAYNAL
Regroupements sauts - 19 au 23 Avril - Ivry sur Seine - F. BEUZARD

Stage épreuves combinées - 18 au 22 décembre - INSEP - L. RAYNAL
Stage haies hautes - 18 au 21 décembre - INSEP - V.CLARICO
Stage sauts - 18 au 23 décembre - INSEP ou Cergy - F.BEUZARD
Stage lancers 1 - 18 au 23 décembre - Fontainebleau - F.EZEH
Stage sprint court - 26 au 30 décembre - INSEP - O. MARCHAND
Stage sprint long, haies basses, lancers 2 - 26 au 30 décembre - Fontainebleau G.GUILOINEAU/F.EZEH
Stage demi-fond, running, marche - 18 au 22 décembre - L. SALHI à Fontainebleau



Stages LIFA 2022

Stage lancers - 5 jours - Fontainebleau
- F. EZEH

Vacances Pâques

Vacances février

Stage sprint court - 24 au 30 avril
La Londe les Maures - O. MARCHAND
Stage demi-fond, running, marche -
- L. SALHI 23 avril au 2 mai - lieu à venir
Stage sprint long, haies basses - 23 avril au 2 Mai
lieu à venir - G. GUILOINEAU
Stage haies hautes - 24 avril au 2 mai
Agadir, Maroc - V. CLARICO
Stage sauts - 23 au 29 avril - Sud de la France ou
Portugal ou Espagne - F. BEUZARD
Stage lancers - 23 avril au 2 mai
lieu à venir - F. EZEH
Stage épreuves combinées - 23 avril au 29 avril
Martigues - L.RAYNAL



Regroupements 2020

- **Regroupement minimes Athlé 2028** –
05.06 septembre et 26.27 septembre
Lieu : Eaubonne
- **Regroupement lancers** – février/mars
Lieu: Maisons Alfort/Cergy Pontoise
- **Regroupement haies hautes** - septembre/octobre
Lieu : INSEP
- **Regroupement épreuves combinées** – octobre
Lieu : INSEP



Regroupements 2021

- **Regroupement sauts** – 19 au 23 avril
Lieu : Ivry sur Seine
- **Regroupement épreuves combinées** – 18 au 23 avril
Lieu : Vincennes
- **Regroupement minimes Athlé 2028** – 07.08 juillet
Lieu : Eaubonne
- **Regroupement sauts** – 25 au 29 octobre
Lieu : à venir
- **Regroupement lanceurs** – 25 au 29 octobre
Lieu : à venir
- **Regroupement haies hautes** – octobre/novembre
Lieu : INSEP
- **Regroupement épreuves combinées** – octobre/novembre
Lieu : INSEP
- **Regroupement sprint long/haies basses** – novembre
Lieu : INSEP



Matches 2020

- **Coupe de France des ligues minimes de cross-country**
8 mars – Montauban **ANNULE**
- **Match minimes – NOR / PL / CVL / BRE / LIFA**
22 mars – Val de Reuil **ANNULE**
- **Match interligues route - 10km**
29 mars – Elbeuf **ANNULE**
- **Déplacement Oordegem #TeamLIFA**
31 mai – Belgique **ANNULE**
- **Coupe de France des ligues minimes sur piste**
31 Octobre – Saint Etienne **ANNULE**
- **Challenge national des ligues de marche athlétique**
4 octobre - Saran



Matches 2021

- **Coupe de France des ligues minimes de cross-country**
14 novembre – Montauban
- **Match minimes – NOR / PL / CVL / BRE / LIFA**
21 mars – Val de Reuil **ANNULE**
- **Match interligues route - 10km**
??? - ???
- **Coupe de France des ligues minimes sur piste**
14 juillet – Saint Etienne
- **Match international cadets**
31 juillet 1^{er} août - Franconville
- **Challenge national des ligues de marche athlétique**
26 septembre – Saran



Monde Sociétal

Du stade vers l'emploi



Monde Sociétal

Vacances apprenantes QPV



Vacances apprenantes : les médiateurs ont assisté aux France Elite

10 SEPTEMBRE 2020 - ACTUALITES

15/21

Tweeter

J'aime 0



En collaboration avec la ligue d'Ile-de-France (LIFA) et le comité départemental de Seine-Saint-Denis, cinq clubs pilotes, le GA Noisy-le-Grand, l'AS Pierreferme, Neuilly-sur-Marne Athlétisme, Saint-Denis Emotion et le CA Montrouff 93, ont accueilli, du 20 juillet au 15 août dernier, des jeunes de 11 à 15 ans afin de leur faire découvrir l'athlétisme.

Cette opération, organisée dans le cadre du dispositif Vacances apprenantes / Quartier d'été 2020 lancé par le gouvernement, avait pour vocation de s'inscrire dans la durée. Notamment grâce à l'encadrement assuré par des entraîneurs diplômés de chaque structure, mais aussi par seize jeunes médiateurs d'ATD Quart Monde qui les accompagnaient.

Sept de ces derniers, accompagnés par **Michel Besse**, volontaire permanent au sein du mouvement ATD Quart Monde, se sont rendus à Albi, le week-end dernier, pour assister aux championnats de France Elite. L'occasion, pour eux, de découvrir l'athlétisme de haut niveau, avant de débiter une formation fédérale d'animateur U16, prise en charge par la FFA. Les médiateurs, qui ont pu rencontrer le président de la FFA **André Giraud** et la Maire d'Albi **Stéphanie Guiraud-Chaumel**, sont repartis du Tarn avec plein de souvenirs dans les bagages et une motivation décuplée.

Rentrée prochaine

- Les jeunes (U16) reviendront, soyons prêt à les accueillir
- U18, U20 et U23 : De la progressivité dans l'entraînement, quasi-équivalent que la reprise suite à une longue blessure
- Intéressant de continuer la prise de performance en club



6. PRESENTATION DES COMPTES 2020 CHANTAL SECHEZ ET JACQUELINE BRIGNAT

Arrêté des comptes

2020

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois. Le total du bilan de l'exercice est de 2 289 316 € en augmentation de 17 % par rapport à l'exercice précédent.

Sur proposition du Président, compte tenu de la non-réalisation de toutes les actions prévues pour cause de pandémie, il a été convenu de verser une aide aux clubs de 7€ par licence. Cette proposition plébiscitée par les membres du Comité Directeur fait l'objet d'une provision exceptionnelle d'aide aux clubs de 291 320 € sur les comptes 2020.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Comité Directeur du 19 mars 2020.

Règles et méthodes comptables

Les comptes de la ligue sont établis en conformité avec la réglementation française en vigueur résultant des règlements établis par le Comité de la Réglementation Comptable (CRC) et notamment dans le respect des règles PP-03 et 99-01 s'appliquant à la Comptabilité des Associations.

Les conventions ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de la continuité de l'exploitation, de la permanence des méthodes d'un exercice à l'autre ainsi que de l'indépendance des exercices.

Le résultat net comptable est un excédent de 9.130 €.

Bilan

PASSIF

au 31/12/2020

PASSIF	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N/N-1	
			€	%
FONDS PROPRES				
Fonds associatif sans droit de reprise	451 122	463 299	-12 177	-2,63%
Report a nouveau	70 000	70 000		
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficit)	9 130	-12 177		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	530 252	521 122	9 130	1,75%
Provision pour risques et charges	291 320	0		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	75 386	8 000		
TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES II	366 706	8 000	358 706	N.S
Compte Club	485 516	357 838	127 678	35,68%
Compte FFA	54 091	42 091		
Comités Départementaux	37 250	25 171		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 490	140 762		
Dettes fiscales et sociales	85 917	73 332		
Autres dettes	43 139	85 609		
TOTAL DES DETTES III	827 403	724 804	102 600	14,16%
COMPTE DE REGULARISATION IV	564 954	706 028	-141 074	-19,98%
TOTAL DU BILAN	2 289 316	1 959 954	329 362	16,80%

Bilan

PASSIF

au 31/12/2020

Report à nouveau

70 000 euros

Report à nouveau de 2017 qui sera utilisé pour les Championnats de France cadets - juniors à Bondoufle

Bilan

PASSIF

au 31/12/2020

PASSIF	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N/N-1	
			€	%
FONDS PROPRES				
Fonds associatif sans droit de reprise	451 122	463 299	-12 177	-2,63%
Report a nouveau	70 000	70 000		
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficit)	9 130	-12 177		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	530 252	521 122	9 130	1,75%
Provision pour risques et charges	291 320	0		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	75 386	8 000		
TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES II	366 706	8 000	358 706	N.S
Compte Club	485 516	357 838	127 678	35,68%
Compte FFA	54 091	42 091		
Comités Départementaux	37 250	25 171		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 490	140 762		
Dettes fiscales et sociales	85 917	73 332		
Autres dettes	43 139	85 609		
TOTAL DES DETTES III	827 403	724 804	102 600	14,16%
COMPTE DE REGULARISATION IV	564 954	706 028	-141 074	-19,98%
TOTAL DU BILAN	2 289 316	1 959 954	329 362	16,80%

Bilan

PASSIF

au 31/12/2020

Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement

75 386 euros

Fonds dédiés	Région	PSF/ANS	Préfecture 93
Sport emploi 2019		8 000	
Région pôle Fontainebleau	11 633		
Région formation	13 920		
Préfecture 93 Quartier Eté			34 500
PPF/ANS pôle Fontainebleau		7 333	
TOTAL	25 553	15 333	34 500

Bilan

PASSIF

au 31/12/2020

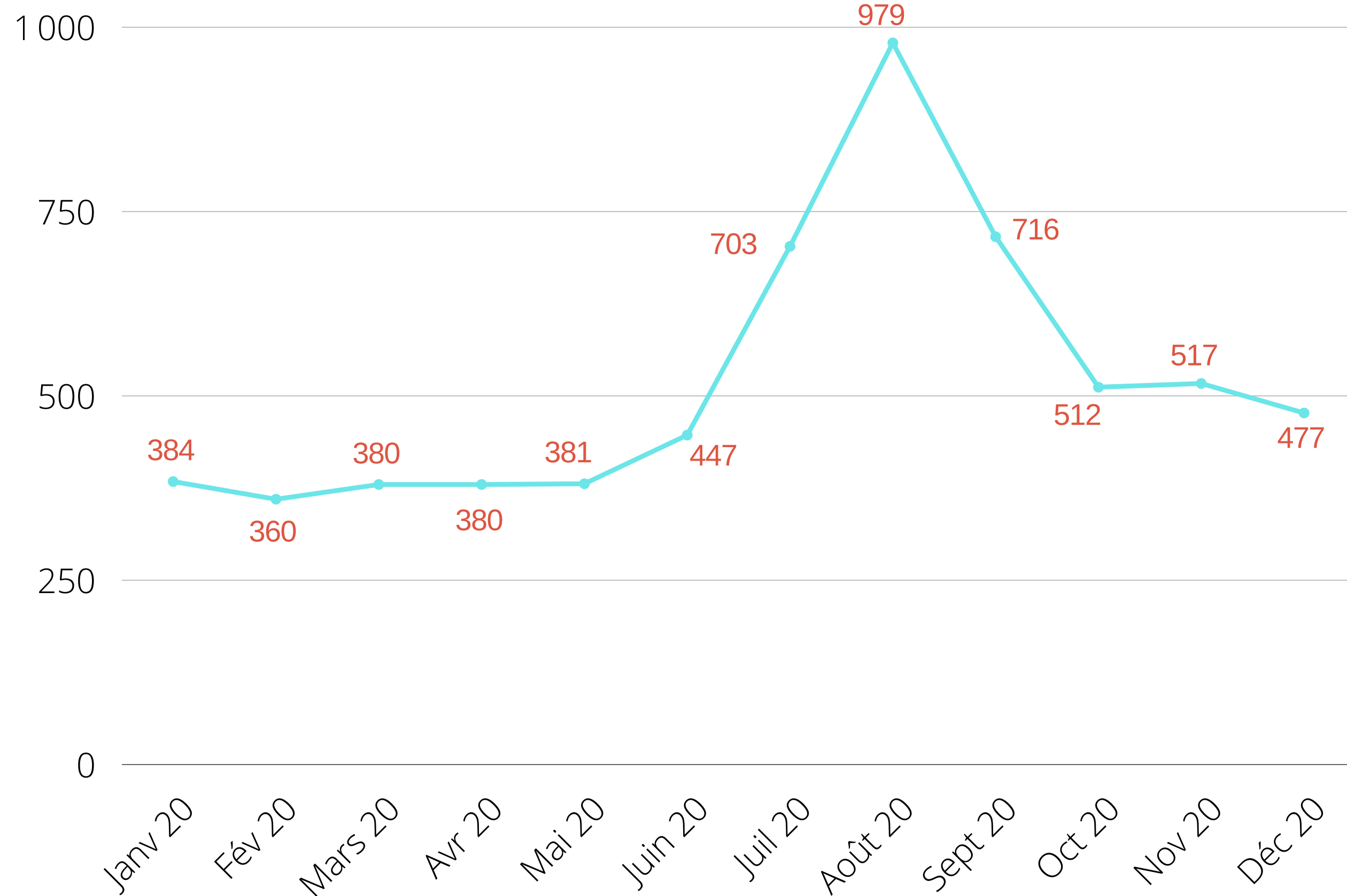
PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	31/12/2020	31/12/2019	€	%
FONDS PROPRES				
Fonds associatif sans droit de reprise	451 122	463 299	-12 177	-2,63%
Report a nouveau	70 000	70 000		
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficit)	9 130	-12 177		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	530 252	521 122	9 130	1,75%
Provision pour risques et charges	291 320	0		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	75 386	8 000		
TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES II	366 706	8 000	358 706	N.S
Compte Club	485 516	357 838	127 678	35,68%
Compte FFA	54 091	42 091		
Comités Départementaux	37 250	25 171		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 490	140 762		
Dettes fiscales et sociales	85 917	73 332		
Autres dettes	43 139	85 609		
TOTAL DES DETTES III	827 403	724 804	102 600	14,16%
COMPTE DE REGULARISATION IV	564 954	706 028	-141 074	-19,98%
TOTAL DU BILAN	2 289 316	1 959 954	329 362	16,80%

Bilan

ACTIF

au 31/12/2020

Évolution des comptes clubs en k €



Bilan

PASSIF

au 31/12/2020

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	31/12/2020	31/12/2019	€	%
FONDS PROPRES				
Fonds associatif sans droit de reprise	451 122	463 299	-12 177	-2,63%
Report a nouveau	70 000	70 000		
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficit)	9 130	-12 177		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	530 252	521 122	9 130	1,75%
Provision pour risques et charges	291 320	0		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	75 386	8 000		
TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES II	366 706	8 000	358 706	N.S
Compte Club	485 516	357 838	127 678	35,68%
Compte FFA	54 091	42 091		
Comités Départementaux	37 250	25 171		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 490	140 762		
Dettes fiscales et sociales	85 917	73 332		
Autres dettes	43 139	85 609		
TOTAL DES DETTES III	827 403	724 804	102 600	14,16%
COMPTE DE REGULARISATION IV	564 954	706 028	-141 074	-19,98%
TOTAL DU BILAN	2 289 316	1 959 954	329 362	16,80%

Bilan

PASSIF

au 31/12/2020

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

121 490 euros

Fournisseurs : 62 065 €

Factures non parvenues : 16 146 €

Labellisation clubs : 43 279 €

Bilan

PASSIF

au 31/12/2020

PASSIF	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N/N-1	
			€	%
FONDS PROPRES				
Fonds associatif sans droit de reprise	451 122	463 299	-12 177	-2,63%
Report a nouveau	70 000	70 000		
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficit)	9 130	-12 177		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	530 252	521 122	9 130	1,75%
Provision pour risques et charges	291 320	0		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	75 386	8 000		
TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES II	366 706	8 000	358 706	N.S
Compte Club	485 516	357 838	127 678	35,68%
Compte FFA	54 091	42 091		
Comités Départementaux	37 250	25 171		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 490	140 762		
Dettes fiscales et sociales	85 917	73 332		
Autres dettes	43 139	85 609		
TOTAL DES DETTES III	827 403	724 804	102 600	14,16%
COMPTE DE REGULARISATION IV	564 954	706 028	-141 074	-19,98%
TOTAL DU BILAN	2 289 316	1 959 954	329 362	16,80%

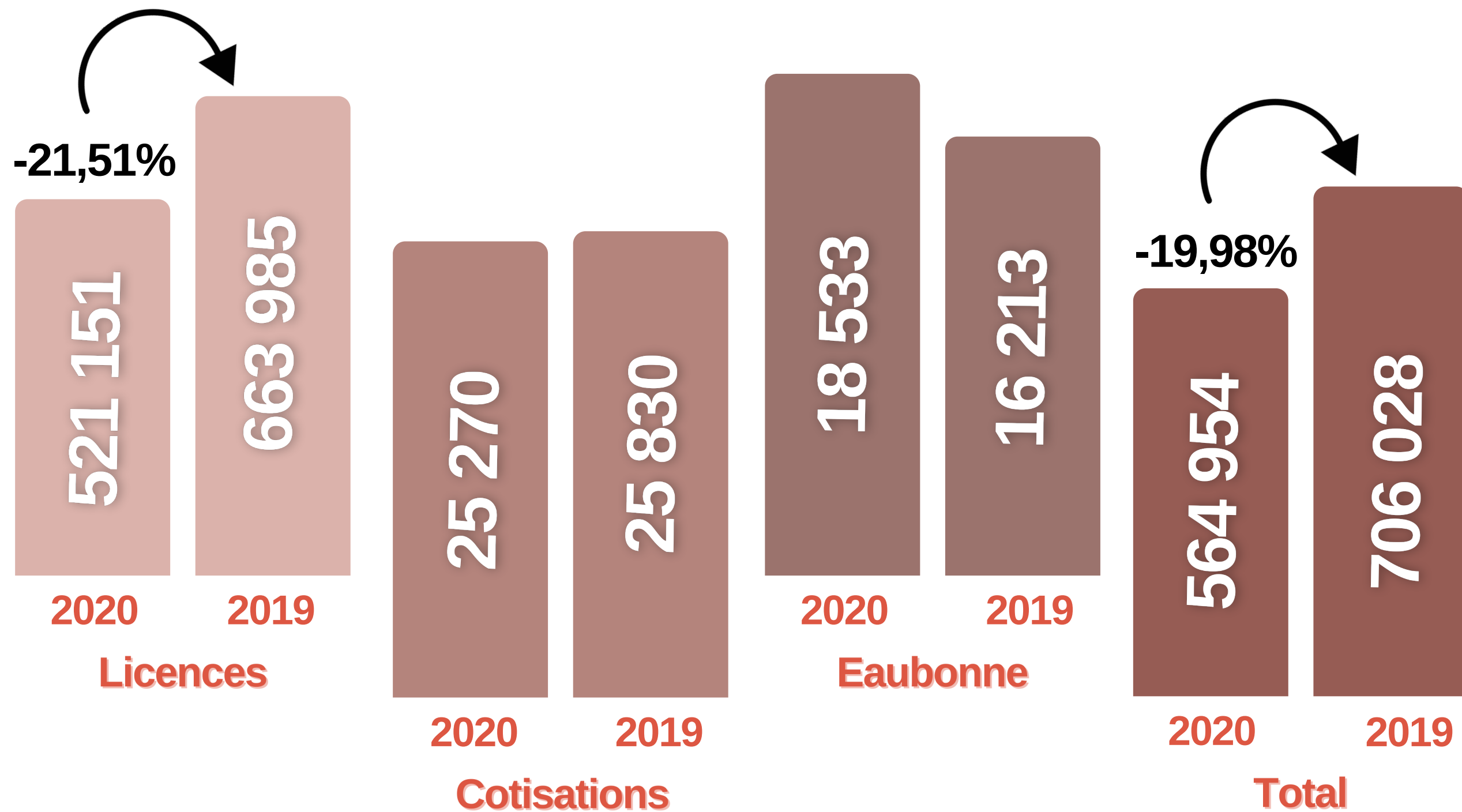
Bilan

PASSIF

au 31/12/2020

Produits constatés d'avance

564 954 euros



Bilan

ACTIF

au 31/12/2020

ACTIF	BRUT	Exercice N 31/12/2020		Exercice N-1 31/12/2019		Ecart N/N-1	
		Amortissement	Net	Net	€	%	
Immobilisations incorporelles	2 547	2 547	0	0			
Immobilisations corporelles	188 577	139 214	49 364	39 967			
Immobilisations financières	15 215		15 215	16 478			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE I	206 339	141 761	64 578	56 445	8 134	14,41%	
Avances et acomptes sur facture	63 398		63 398	55 470			
CREANCES							
Comptes Club débiteurs	8 148		8 148	9 089			
FFA & divers	39 891		39 891	29 852			
Subvention à recevoir	48 229		48 229	165 315			
Produits à recevoir	14 270		14 270	28 707			
TRESORERIE							
Valeurs mobilières de placement	1 896 438		1 896 438	1 495 372			
Disponibilités	138 282		138 282	103 757			
TOTAL DE ACTIF CIRCULANT II	2 208 657		2 208 657	1 887 560	321 096	17,01%	
COMPTE DE REGULARISATION III	16 081		16 081	15 949	132	0,83%	
TOTAL DU BILAN	2 431 077	141 761	2 289 316	1 959 954	329 362	16,80%	

Bilan

ACTIF

au 31/12/2020

Actif immobilisé

206 339 euros

Actif immobilisé	à l'ouverture	augmentation	diminution	à la clôture
Immobilisations incorporelles	2 547	0	0	2 547
Immobilisations corporelles	155 857	32 720	0	188 577
Immobilisations financières	16 478	837	2 100	15 215
TOTAL	174 882	33 557	2 100	206 339

Matériel de chronométrie

29 744 €

Ordinateurs

2 976 €

Immobilisations financières

16 478 €

Loyer rue Vincent Compoint

+ 837 €

Remboursement caution

Eaubonne

- 2 100 €

Bilan

ACTIF

au 31/12/2020

ACTIF	BRUT	Exercice N	Net	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
		31/12/2020		31/12/2019	€	%
		Amortissement		Net		
Immobilisations incorporelles	2 547	2 547	0	0		
Immobilisations corporelles	188 577	139 214	49 364	39 967		
Immobilisations financières	15 215		15 215	16 478		
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE I	206 339	141 761	64 578	56 445	8 134	14,41%
Avances et acomptes sur facture	63 398		63 398	55 470		
CREANCES						
Comptes Club débiteurs	8 148		8 148	9 089		
FFA & divers	39 891		39 891	29 852		
Subvention à recevoir	48 229		48 229	165 315		
Produits à recevoir	14 270		14 270	28 707		
TRESORERIE						
Valeurs mobilières de placement	1 896 438		1 896 438	1 495 372		
Disponibilités	138 282		138 282	103 757		
TOTAL DE ACTIF CIRCULANT II	2 208 657		2 208 657	1 887 560	321 096	17,01%
COMPTE DE REGULARISATION III	16 081		16 081	15 949	132	0,83%
TOTAL DU BILAN	2 431 077	141 761	2 289 316	1 959 954	329 362	16,80%

Bilan

ACTIF

au 31/12/2020

Créances FFA et divers

39 891 euros

OFA locations de salles : 14 138 €

Partenariats : 13 000 €

Divers : 12 753 €

Bilan

ACTIF

au 31/12/2020

ACTIF	BRUT	Exercice N 31/12/2020		Exercice N-1 31/12/2019		Ecart N/N-1	
		Amortissement	Net	Net	€	%	
Immobilisations incorporelles	2 547	2 547	0	0			
Immobilisations corporelles	188 577	139 214	49 364	39 967			
Immobilisations financières	15 215		15 215	16 478			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE I	206 339	141 761	64 578	56 445	8 134	14,41%	
Avances et acomptes sur facture	63 398		63 398	55 470			
CREANCES							
Comptes Club débiteurs	8 148		8 148	9 089			
FFA & divers	39 891		39 891	29 852			
Subvention à recevoir	48 229		48 229	165 315			
Produits à recevoir	14 270		14 270	28 707			
TRESORERIE							
Valeurs mobilières de placement	1 896 438		1 896 438	1 495 372			
Disponibilités	138 282		138 282	103 757			
TOTAL DE ACTIF CIRCULANT II	2 208 657		2 208 657	1 887 560	321 096	17,01%	
COMPTE DE REGULARISATION III	16 081		16 081	15 949	132	0,83%	
TOTAL DU BILAN	2 431 077	141 761	2 289 316	1 959 954	329 362	16,80%	

Bilan

ACTIF

au 31/12/2020

Subventions à recevoir de la Région

48 229 euros

Formation : 14 629 €

Cergy : 3 600 €

Solde contrat objectif : 30 000 €

Bilan

ACTIF

au 31/12/2020

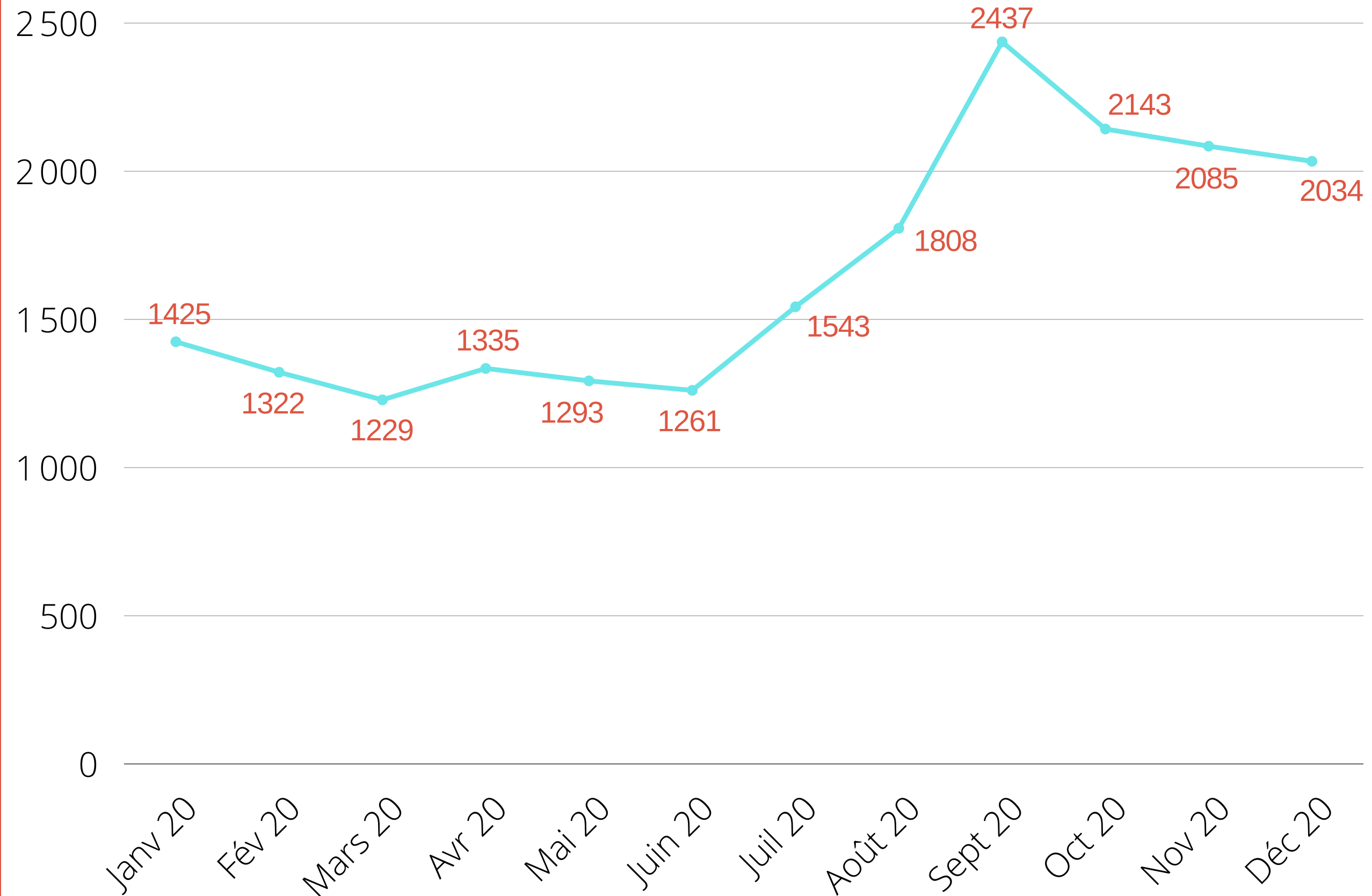
ACTIF	BRUT	Exercice N 31/12/2020		Exercice N-1 31/12/2019		Ecart N/N-1	
		Amortissement	Net	Net	€	%	
Immobilisations incorporelles	2 547	2 547	0	0			
Immobilisations corporelles	188 577	139 214	49 364	39 967			
Immobilisations financières	15 215		15 215	16 478			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE I	206 339	141 761	64 578	56 445	8 134	14,41%	
Avances et acomptes sur facture	63 398		63 398	55 470			
CREANCES							
Comptes Club débiteurs	8 148		8 148	9 089			
FFA & divers	39 891		39 891	29 852			
Subvention à recevoir	48 229		48 229	165 315			
Produits à recevoir	14 270		14 270	28 707			
TRESORERIE							
Valeurs mobilières de placement		1 896 438	1 896 438	1 495 372			
Disponibilités		138 282	138 282	103 757			
TOTAL DE ACTIF CIRCULANT II	2 208 657		2 208 657	1 887 560	321 096	17,01%	
COMPTE DE REGULARISATION III	16 081		16 081	15 949	132	0,83%	
TOTAL DU BILAN	2 431 077	141 761	2 289 316	1 959 954	329 362	16,80%	

Bilan

ACTIF

au 31/12/2020

Évolution de la trésorerie en k €



Compte de Résultat

2020

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	31/12/2020	31/12/2019	€	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue de Biens et Services	194 024	347 638		
Subventions d'exploitation	332 002	284 380		
Cotisations	1 050 161	1 132 084		
Autres produits d'exploitation	30 825	12 000		
Produits Financiers	1 066	2 023		
Produits Exceptionnels	30 065	14 925		
Reprise de Provision	0	10 000		
TOTAL DES PRODUITS	1 638 143	1 803 050	-164 906	-9,1%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats	95 919	155 141		
Services extérieurs	246 332	318 269		
Autres charges externes	455 184	907 132		
Impôts et taxes et versements assimilés	21 339	16 833		
Salaires et traitements	295 758	272 955		
Charges sociales	128 244	115 340		
Charges Financières	0	0		
Charges Exceptionnelles	4 209	3 424		
Dotations de l'Exercice	382 029	26 131		
TOTAL DES CHARGES	1 629 013	1 815 226	-186 213	-10,3%
EXCEDENT	9 130			
DEFICIT		12 177		

Compte de Résultat

PRODUITS

au 31/12/2020

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N/N-1	
			€	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue de Biens et Services	194 024	347 638		
Subventions d'exploitation	332 002	284 380		
Cotisations	1 050 161	1 132 084		
Autres produits d'exploitation	30 825	12 000		
Produits Financiers	1 066	2 023		
Produits Exceptionnels	30 065	14 925		
Reprise de Provision	0	10 000		
TOTAL DES PRODUITS	1 638 143	1 803 050	-164 906	-9,1%

Compte de Résultat

PRODUITS

au 31/12/2020

Production vendue de biens et services

194 024 euros

Inscriptions stages et centres
d'entraînement : 136 320 €

Produits des activités annexes : 57 704 €

Compte de Résultat

PRODUITS

au 31/12/2020

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N/N-1	
			€	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue de Biens et Services	194 024	347 638		
Subventions d'exploitation	332 002	284 380		
Cotisations	1 050 161	1 132 084		
Autres produits d'exploitation	30 825	12 000		
Produits Financiers	1 066	2 023		
Produits Exceptionnels	30 065	14 925		
Reprise de Provision	0	10 000		
TOTAL DES PRODUITS	1 638 143	1 803 050	-164 906	-9,1%

Compte de Résultat

PRODUITS

au 31/12/2020

Subventions d'exploitation

332 002 euros

PSF/ANS Sport Emploi : 12 000 €

ANS : 31 350 €

ANS - PPF : 52 000 €

Région Île-de-France : 174 382 €

Préfecture Seine-Saint-Denis : 56 000 €

Génération 2028 : 6 270 €

Compte de Résultat

PRODUITS

au 31/12/2020

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N/N-1	
			€	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue de Biens et Services	194 024	347 638		
Subventions d'exploitation	332 002	284 380		
Cotisations	1 050 161	1 132 084		
Autres produits d'exploitation	30 825	12 000		
Produits Financiers	1 066	2 023		
Produits Exceptionnels	30 065	14 925		
Reprise de Provision	0	10 000		
TOTAL DES PRODUITS	1 638 143	1 803 050	-164 906	-9,1%

Compte de Résultat

PRODUITS

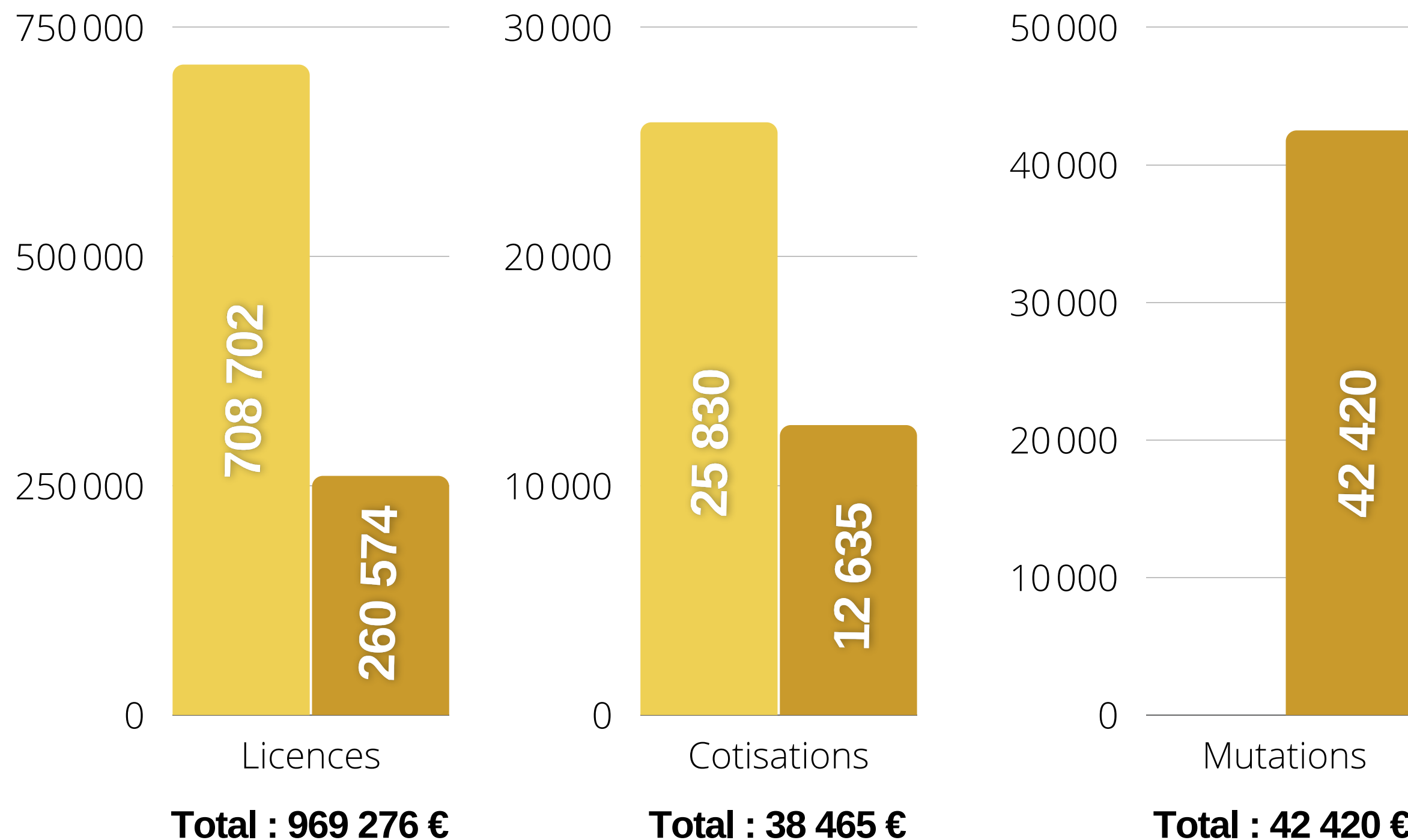
au 31/12/2020

Ressources propres

1 050 161 euros

● Du 1er janv au 31 août 2020

● Du 1er sept au 31 déc 2020



Compte de Résultat

CHARGES

au 31/12/2020

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N/N-1	
			€	%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats	95 919	155 141		
Services extérieurs	246 332	318 269		
Autres charges externes	455 184	907 132		
Impôts et taxes et versements assimilés	21 339	16 833		
Salaires et traitements	295 758	272 955		
Charges sociales	128 244	115 340		
Charges Financières	0	0		
Charges Exceptionnelles	4 209	3 424		
Dotations de l'Exercice	382 029	26 131		
TOTAL DES CHARGES	1 629 013	1 815 226	-186 213	-10,3%

Compte de Résultat

CHARGES

au 31/12/2020

Coûts salariaux

440 829 euros

Charges fiscales: 16 827 €

Salaires : 295 758 €

Charges sociales : 128 244 €

7 personnes en équivalent temps plein

Compte de Résultat

CHARGES

au 31/12/2020

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N/N-1	
			€	%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats	95 919	155 141		
Services extérieurs	246 332	318 269		
Autres charges externes	455 184	907 132		
Impôts et taxes et versements assimilés	21 339	16 833		
Salaires et traitements	295 758	272 955		
Charges sociales	128 244	115 340		
Charges Financières	0	0		
Charges Exceptionnelles	4 209	3 424		
Dotations de l'Exercice	382 029	26 131		
TOTAL DES CHARGES	1 629 013	1 815 226	-186 213	-10,3%

Compte de Résultat

CHARGES

au 31/12/2020

Dotations de l'exercice

382 029 euros

Amortissements: 23 323 €

Fonds dédiés : 67 386 €

Aide aux Clubs : 291 320 €

Résultat analytique

2020

Financement des centres de coûts

NATURE DES COMPTES	COMPETITION	POLES CENTRES D'ENTRAINEMENT	TECHNIQUE	POLITIQUE REGIONALE	ADMINISTRATION GENERALE	TOTAL
ACHATS	41 509	5 511	592	22 661	25 646	95 919
SERVICES EXTERIEURS	21 940	61 465	24 542	5 276	133 108	246 332
AUTRES CHARGES EXTERNES	107 902	193 297	88 611	8 735	56 639	455 184
IMPOTS ET TAXES					21 339	21 339
COUTS SALARIAUX					424 002	424 002
CH. EXECP + DOTATIONS	18 335	19 353	19 848	35 359	293 343	386 238
TOTAL DES CHARGES	189 687	279 626	133 593	72 031	954 077	1 629 013
	11,64%	17,17%	8,20%	4,42%	58,57%	100%
LES SUBVENTIONS						
REGION IDF	8 617	69 800	95 965	0		174 382
ANS - PSF	0	0	26 600	4 750	12 000	43 350
ANS - PPF		52 000				52 000
FFA	0	0	6 270			6 270
PREFECTURE 93				56 000		56 000
	<i>S/TOTAL SUBVENTION</i>	<i>121 800</i>	<i>128 835</i>	<i>60 750</i>	<i>12 000</i>	332 002
PRODUITS AFFECTES	33 522	126 482	39 192	29 425	27 360	255 980
PRODUITS NON AFFECTES					1 050 161	1 050 161
TOTAL DES PRODUITS	42 139	248 282	168 027	90 175	1 089 521	1 638 143

A la question de la prise en charge du coût de l'inscription à l'Oxy trail dans le cadre du championnat d'Île de France de trail court le président répond que c'est une organisation dont les inscriptions sont payantes. Pour le premier trail LIFA, la ligue a pris en charge les droits d'inscriptions de ce premier championnats LIFA.

7. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES BERNARD AMATE

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la ligue de l'Île de France d'Athlétisme, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de l'exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, portent notamment sur les principes comptables suivis et les évaluations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble.

Nous avons ainsi procédé à l'appréciation des approches retenues par votre association sur la base des éléments disponibles à ce jour. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations comptables, ainsi que des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on eut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code du commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent des erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées e la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à e donner une image fidèle. »

Le commissaire aux Compte note l'indépendance financière de la ligue, dont les ressources propres atteignent 84% de ses ressources.

La Ligue a bénéficié de subvention sur un plan à 4 ans de la région, ce qui lui permet d'avoir une vision à 4 ans. Cette situation est également confortable pour la ligue.

Les comptes 2020 qui vous ont été présentés sont affectés par la COVID-19, et le budget qui va suivre le sera aussi. L'ensemble du mouvement sportif est touché par cette pandémie.

La ligue dispose toujours d'une convention réglementée de mise à disposition d'un véhicule auprès

de votre Président, achat longue durée pour des mensualités de 364,97 € sur 47 mois.

VOTE POUR L'APPROBATION DES COMPTES 2020

Vote

POUR : 98,27% (36 138 voix)

CONTRE : /

ABSTENTION : 1,73% (637 voix)

VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Vote

POUR : 98,55% (36 241 voix)

CONTRE : 0,52% (183 voix)

ABSTENTION : 0,93% (341 voix)

8. PRESENTATION DU BUDGET DEFINITIF 2020 PAR LA TRESORIERE GENERALE CHANTAL SECHEZ ET PAR LA TRESORIERE ADJOINTE JACQUELINE BRIGNAT

Budget

2021

Cotisations 2021 - 2022

CATEGORIES	TYPE DE LICENCE				
	DECOUVERTE	COMPETITION	ENCADREMENT	LOISIRS	ENTREPRISE
BABY ATHLE	17 €				
EVEIL ATHELTIQUE					
POUSSIN					
BENJAMIN		17 €			
MINIME					
CADET					
JUNIOR			16 €		
ESPOIR		36 €		8 €	8 €
SENIOR					
MASTER					

Budget

2021

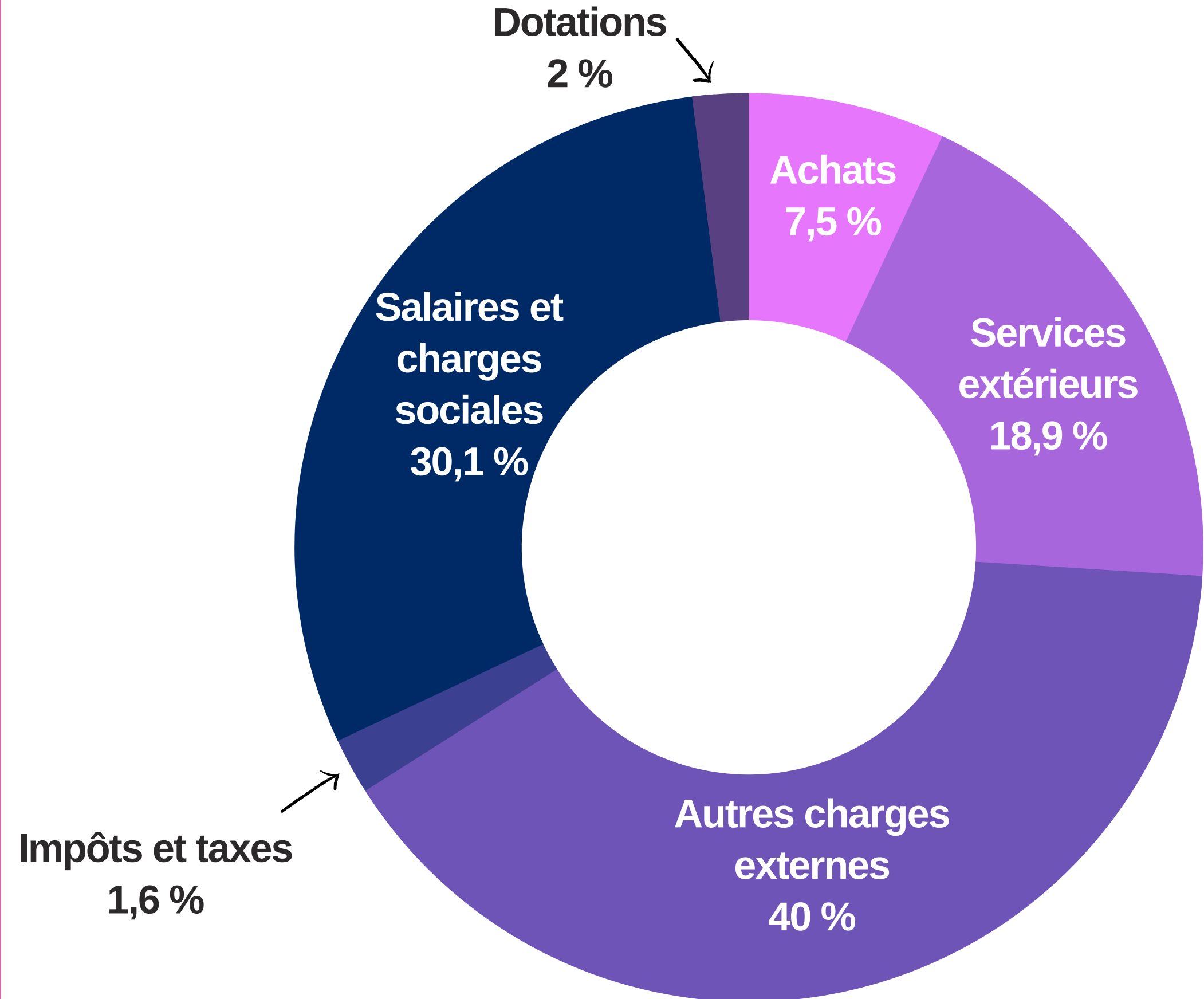
Charges et produits 2021

NATURE DES COMPTES	COMPET	POLESCCE	TECHNIQUE	POLIRE	ADMIN	TOTAL
ACHATS	38 600	3 300	5 800	32 200	29 100	109 000
SERVICES EXTERIEURS	19 400	46 600	52 800	15 100	142 700	276 600
AUTRES CHARGES EXTERNES	191 200	163 600	117 300	38 000	73 400	583 500
IMPOTS ET TAXES	0	0	0	0	23 600	23 600
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	0	0	0	0	439 200	439 200
DOTATIONS	18 500	0	1 400	6 000	2 600	28 500
TOTAL DES CHARGES	267 700	213 500	177 300	91 300	710 600	1 460 400
REGION Ile de France	27 900	42 900	102 000	13 000		185 800
ANS & Sport emploi	0	0	21 000	5 000	8 000	34 000
ANS - PPF		22 000				22 000
GENERATION 2028	0	0	4 500			4 500
S/TOTAL SUBVENTION	27 900	64 900	127 500	18 000	8 000	246 300
PRODUITS AFFECTES	41 000	140 100	25 000	45 000	10 000	261 100
RESSOURCES LIFA					953 000	953 000
TOTAL DES PRODUITS	68 900	205 000	152 500	63 000	971 000	1 460 400

Budget

2021

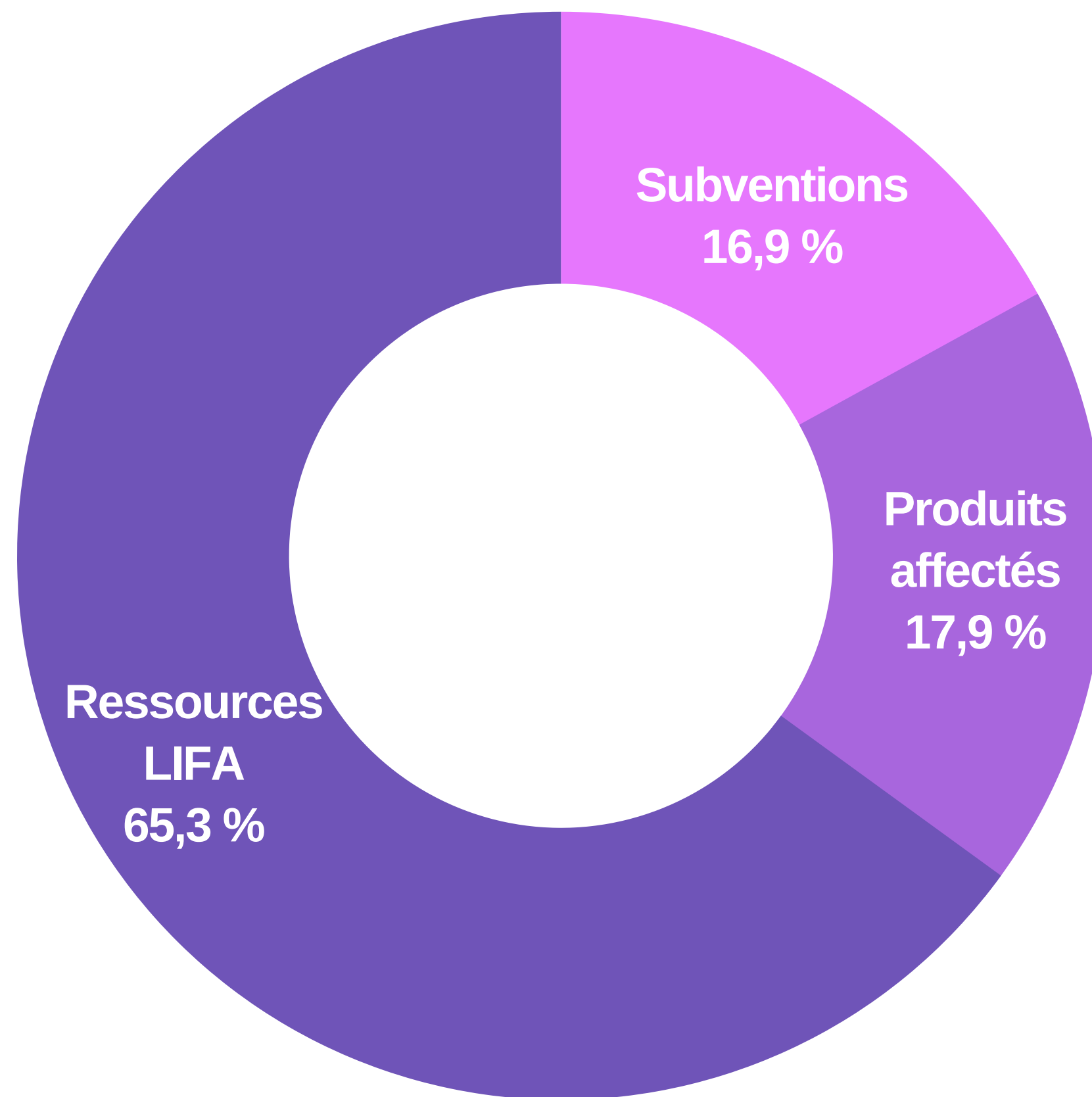
Répartition des charges par nature



Budget

2021

Répartition des produits par nature



Budget

2021

Financement du budget

NATURE DES COMPTES	COMPET	POLESCCE	TECHNIQUE	POLIRE	ADMIN	TOTAL
ACHATS	38 600	3 300	5 800	32 200	29 100	109 000
SERVICES EXTERIEURS	19 400	46 600	52 800	15 100	142 700	276 600
AUTRES CHARGES EXTERNES	191 200	163 600	117 300	38 000	73 400	583 500
IMPOTS ET TAXES	0	0	0	0	23 600	23 600
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	0	0	0	0	439 200	439 200
DOTATIONS	18 500	0	1 400	6 000	2 600	28 500
TOTAL DES CHARGES PAR ACTION	267 700	213 500	177 300	91 300	710 600	1 460 400
	23,7%	12,4%	29,0%	34,8%		
AFFECTATION CH. ADMINISTRATIVES	168 700	88 300	206 000	247 600		
TOTAL CENTRES DE COUTS	436 400	301 800	383 300	338 900		1 460 400
REGION Ile de France	27 900	42 900	102 000	13 000		185 800
ANS & Sport emploi	0	0	21 000	5 000	8 000	34 000
ANS - PPF		22 000				22 000
GENERATION 2028	0	0	4 500			4 500
S/TOTAL SUBVENTION	27 900	64 900	127 500	18 000	8 000	246 300
PRODUITS AFFECTES	41 000	140 100	25 000	45 000	10 000	261 100
RESSOURCES LIFA					953 000	953 000
TOTAL DES PRODUITS	68 900	205 000	152 500	63 000	971 000	1 460 400
AFFECTATION DES RESSOURCES	367 500	96 800	230 800	275 900		971 000
TOTAL CENTRES DE PROFITS	436 400	301 800	383 300	338 900		1 460 400

VOTE POUR L'APPROBATION DES COTISATIONS ANNUELLES DES CLUBS AFFILIES

Vote

POUR : 88,61% (32 570 voix)

CONTRE : 3,38% (1 243 voix)

ABSTENTION : 8,01% (2 945 voix)

VOTE POUR L'APPROBATION DU BUDGET 2022

Vote

POUR : 90,77% (33 023 voix)

CONTRE : 4,13% (1 504 voix)

ABSTENTION : 5,10% (1 855 voix)

9. INTERVENTION D'ARNAUD FLANQUART REPRESENTANT DE LA FFA

La pandémie continue d'impacter l'activité de la fédération, ainsi que les travaux de rénovation du siège fédérale. De plus la nouvelle équipe élue s'est bien mise au travail, mais n'a pas encore eu l'opportunité de se réunir physiquement.

Les mois passés ont été compliqués sportivement parlant. La FFA a fait ce que le gouvernement lui autorisait de faire. Les interdictions d'entraînement ou de compétition n'ont jamais été le fait d'un choix fédéral. Cela a pourtant entraîné sur le terrain de la confusion et de la colère de la part de certains.

La FFA a décidé de proposer un tarif exceptionnel de 10€ pour la prise de licence d'un primo-accédant. Ces 10€ correspondant au montant de l'assurance, aux frais de gestion et de développement continu du SI-FFA. Le comité directeur de la FFA a proposé que les structures déconcentrées (ligues et comités) abandonnent leurs parts respectives. Mais elles restent cependant libres d'appliquer leur tarif qu'elles souhaitent.

Un mot sur la plateforme « Sportall » et ' Chaîne l'Equipe. Ces deux supports vont permettre une meilleure diffusion des compétitions d'athlétisme, notamment les meetings Diamond League. La plateforme « Sportall » sera payante. Mais tous les licenciés 2020-21 bénéficieront d'une gratuité d'accès jusqu'au 31 août 2021. Des nouvelles offres seront dévoilées les jours prochains.

La fédération n'oublie les clubs avec les points suivants :

- Augmentation des remboursements des qualifiés aux championnats de France
- Maintien de la labellisation malgré une année quasi blanche
- Augmentation des aides PSF/ANS
- Actions spécifiques dans le cadre de la rentrée des clubs
- Crédit formation pour financer des modules de formation payants

10. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Jean-Jacques Godard remercie l'ensemble des participants et les personnes qui ont préparé cette assemblée générale Discours JJ

REMISE DES RECOMPENSES

FIN DE DOCUMENT

Rédaction : Colette RUINEAU (Secrétaire Générale) avec Eric BERENYI (Directeur Général)

Jean-Jacques GODARD
Président

Colette RUINEAU
Secrétaire Générale